



DEPARTEMENT
DE L'ISERE

Membres en exercice : 15
Membres présents : 9
Nombre de pouvoirs : 3
Membres votants : 12

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 octobre 2025

Le treize octobre deux mil vingt-cinq à dix-neuf heures, le Conseil municipal de Champagnier s'est réuni en session ordinaire publique en mairie de Champagnier, sous la présidence de Florent CHOLAT, maire.

Date de convocation : 7 octobre 2025

Présents : Florent CHOLAT, Pascal SOUCHE, Hervé ALOTTO, Elise BRALET, Jean Paul JULIEN, Pierre-Alain MENNERON, Carole ANDRIES, Benoit ROSSIGNOL, Hubert COLLAVET

Absents : Christine CAVARRETTA (donne pouvoir à Hervé Alotto), Lucie HARREAU (donne pouvoir à Florent Cholat), Pascal PERRIER (donne pouvoir à Jean Paul Julien)
Sarah AFENDIKOW, Brigitte ORGANDE, Nathalie BARON

Secrétaire de séance : Pascal SOUCHE

DEL2025_067 : GAM - Rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service de l'eau potable de Grenoble-Alpes Métropole

L'élaboration annuelle d'un rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau est obligatoire pour l'organisme en charge de ces compétences, c'est-à-dire par la Régie « Eau Potable » de Grenoble-Alpes Métropole.

L'exercice comptable de la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024 constitue la référence pour toutes les données présentées dans ces rapports.

Vu l'adoption par le Conseil Métropolitain du 11 juillet 2025 dudit rapport ;

Après en avoir débattu, le Conseil municipal décide de prendre acte du rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service de l'eau potable de Grenoble-Alpes Métropole.

Florent CHOLAT
Maire

Pascal SOUCHE
Secrétaire



Certifié exécutoire compte-tenu de la

Transmission en préfecture le : 20 OCT. 2025

Publié le : 20 OCT. 2025